

L'OLIVERAIE 34480 LAURENS **** Catégorie TOURISME

Tél 04.67.90.24.36 Fax 04.67.90.11.20 - Mail : oliveraie.laurens@gmail.com -

Site : www.oliveraie.com

Atout France Classement n° C34-013608-002 - N° SIRET 82512521400015

CONDITIONS DE RESERVATION DE LOCATION "SPECIAL CURISTES" 2018

MOBIL HOME 3 CH 5 PLACES AVEC SANITAIRE ou 3 CH 6 PLACES AVEC SANITAIRE

1 - Valable par famille et par emplacement.

2 - Les tarifs sont forfaitaires pour un mobilhome 5 pers 3 chambres pour 2 personnes ou un mobilhome 3 chambres 6 places avec sanitaire et comprennent : le logement équipé (sans le linge de maison), le véhicule, et l'eau. Personne supplémentaire possible avec supplément

3 - L'électricité et le gaz sont compris

4 - Le forfait de longue durée s'élève à 840 € pour 3 semaines, sans les taxes, hors juillet et août.

5 - Les frais de réservation à verser par chèque, mandat ou carte bancaire sont d'un premier acompte de 40%, d'un deuxième acompte de 30% 30 jours avant l'arrivée, et le solde sera réglé à l'arrivée.

6 - Lors de votre arrivée, il vous sera demandé un dépôt de garantie de 250 euros qui vous sera restituée après inventaire et état des lieux de votre location. Une caution de 50 € vous sera également demandée pour le ménage et restituée après état des lieux au départ. Les hébergements sont fournis propres et doivent être libérés aussi propres qu'à l'arrivée. Il est possible de souscrire un forfait ménage (50 €) à la réservation ou en cours de séjour.

7 - la location est définitive après réception de notre lettre de confirmation donnant accord sur les dates et accusant réception de l'acompte. Elle est nominative et ne saurait être transmise à d'autres personnes.

8 - Les locations sont attribuées dans l'ordre de la réception des contrats définitifs (contrats avec dates acceptées + acompte). **Aucun emplacement précis n'est assuré.**

9 - En cas de retard, nous vous prions de nous prévenir. Toutefois, l'emplacement réservé reste à votre disposition pendant 24 heures. Passé ce délai, si vous n'avez pas prévenu la direction du camping, celle-ci pourra disposer de l'emplacement et les arrhes seront acquises au camping l'Oliveraie.

10 - En cas de motif empêchant le réservataire de venir, celui-ci aura l'obligation d'en aviser par lettre recommandée au moins 1 mois à l'avance le directeur du camping. Dans ce cas, son versement d'arrhes lui sera intégralement rendu à la fin de la saison.

11 - Pour les motifs graves justifiés par un certificat médical ou autre, envoyé avant l'arrivée du client, l'intégralité des arrhes seront restituées à la fin de la saison.

12 - **Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement du camping.**

13 - Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile.

14 - **Un seul animal est toléré dans les locations et tenu en laisse dans le camping. Fournir attestation de vaccination. Les animaux de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.**

15 - **La taxe de séjour de 0.50€ par jour par personne de plus de 18 ans est due toute l'année.**

16 - Médiation : Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS / <http://www.medicys.fr> / contact@medicys.fr

A découper suivant les pointillés et à nous retourner

✂

CONTRAT DE RESERVATION DE LOCATION 2018 « SPECIAL CURISTE »

Entre les soussignés :

Domicilié(s) à :

.....Tél.....

.....Email.....d'une part

Et de la direction du Camping l'Oliveraie représentée par Monsieur PAROLI d'autre part, il a été arrêté et convenu ce qui suit :

1 - Queaccepte les conditions du CONTRAT DE RESERVATION, désire retenir une location et **devra rigoureusement respecter les dates** concernant la durée du séjour.

2 - Que la Direction du Camping de l'Oliveraie représentée par Monsieur PAROLI réserve à la date indiquée, une location aux conditions du CONTRAT DE RESERVATION ci-dessus.

DATE D'ARRIVEE :(après 16h) DATE DE DEPART :(avant 10h)

NB D'ADULTES2.....

**LOCATIONS : MOBILHOME 3 CH 5 PLACES AVEC SANITAIRE avec télévision ou
MOBILHOME 3 CH 6 PLACES AVEC SANITAIRE avec télévision
(rayer la mention inutile)**

840 € + taxe(0.50 € par jour par personne). Un acompte de 40% est demandé à la réservation, de 30% 30 jours avant l'arrivée, par chèque, mandat postal, chèque vacances, carte bancaire, virement bancaire (rayer la mention inutile)

CARTE BANCAIRE : N° Date d'expiration ___ / ___

Cryptogramme ___

Fait à Le

Téléphone.....

Signature avec mention « lu et approuvé »